© PARANTHOËN Nicolas

Plan National d'Actions en faveur des Tortues marines des Antilles françaises 2020-2029

Commission thématique
CONSERVATION EN MER 2021
Guadeloupe, Saint-Martin, Martinique

Mardi 12 octobre 2021

Accueil des participants et tour de table

ÉQUIPE D'ANIMATION DU PNA

Guadeloupe / Saint-Martin

Julie PAUWELS
Animatrice PNA pour la Guadeloupe et Saint-Martin
06 90 76 11 70
julie.pauwels@onf.fr

Simon MARTIN-PIGEONNIER
Chargé d'animation PNA pour la Guadeloupe et Saint-Martin
06 90 99 60 73
simon.pigeonnier@onf.fr

Nicolas PARANTHOËN
Coordinateur interrégional du PNA
06 90 47 37 32
nicolas.paranthoen@onf.fr

Martinique

Emy NJOH ELLONG
Animatrice PNA pour la Martinique
06 96 26 69 62
emy.njoh-ellong@onf.fr

Kevin URVOY
Chargé d'animation PNA pour la Martinique
06 96 26 74 51
kevin.urvoy@onf.fr

2

Introduction de la commission thématique CONSERVATION EN MER 2021

- **GOUVERNANCE : RAPPEL DE LA DÉCISION N°04 DU COTEC 2020**

« ***04. Le COTEC*** *propose la tenue d'une* ***commission thématique annuelle pour chacun des 3 volets opérationnels du PNA : conservation, connaissance et sensibilisation****. […] Ces commissions, proposées à une fréquence libre dans le PNA, se tiendront sur une demie journée en 2021, et de façon* ***commune aux 3 territoires*** *[…].*

Dans la mesure du possible, elles se tiendront en octobre. Les ***2 COTEC annuels par territoire seront maintenus*** *[…]. Ils se dérouleront sur une demie journée en novembre ou en décembre.*

Les propositions techniques à soumettre au COPIL s'appuieront sur les avis et propositions de chacune des 3 commissions thématiques, qui seront étudiées et priorisées en COTEC *[…]***. »**

3

Introduction de la commission thématique CONSERVATION EN MER 2021

Office National des Forêts

Relevé de décision COTEC 2020 — ANTILLES

- **GOUVERNANCE**

Bilan 2021 des actions menées **par thématique** du PNA

Commission thématique **CONSERVATION EN MER**

Commission thématique **CONSERVATION À TERRE**

Commission thématique **CONNAISSANCE**

Commission thématique **SENSIBILISATION**

Perspectives 2022 et **proposition d'actions**

Compilation des propositions techniques par l'équipe d'animation et **estimation budgétaire**

Comité technique (COTEC) GUADELOUPE / SAINT-MARTIN

Comité technique (COTEC) MARTINIQUE

Priorisation des propositions d'action selon **financements disponibles / à rechercher** pour la Guadeloupe / Saint-Martin

Priorisation des propositions d'action selon **financements disponibles / à rechercher** pour la Martinique

Comité de pilotage (COPIL) Antilles : validation des programmes d'action 2022 par territoire

4

Introduction de la commission thématique CONSERVATION EN MER 2021

Office National des Forêts

ENJEUX	OBJECTIFS	N°ACTION	ACTIONS
VOLET CONSERVATION			
Rétablissement des populations de tortues marines du territoire	Réduire les captures accidentelles liées à l'activité de pêche	10	Accompagner l'évolution de la réglementation de la pêche
		11	Accompagner les professionnels dans la recherche et la mise en place de techniques de pêche alternatives
		12	Localiser et procéder à l'enlèvement des engins de pêche fantômes et des engins non-réglementaires
		13	Former les professionnels de la pêche à la "réanimation" des tortues marines
	Lutter contre le dérangement par l'homme	14	Encadrer l'approche des tortues marines
		15	Encadrer les activités susceptibles d'impacter les tortues marines
	Lutter contre les infractions à la protection des tortues marines	16	Renforcer les actions de surveillance et de police
	Lutter contre la prédation par les espèces exotiques et domestiques	17	Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte
	Renforcer les capacités de prise en charge des tortues marines en détresse	18	Organiser les interventions de terrain sur les situations de détresse
		19	Assurer les soins aux tortues marines sur l'ensemble des territoires
Bonne qualité des habitats prioritaires des tortues marines	Encadrer les aménagements et activités susceptibles d'impacter les habitats des tortues marines	20	Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires
		21	Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes
		22	S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers des tortues marines

Commission thématique CONSERVATION EN MER 2021 – PNA TM AF

Ordre du jour détaillé prévisionnel commission thématique "conservation en mer" du PNA TM AF : 12 octobre 2021					
Action PNA*	**Décision** COTEC 2020**	**Intervenant**	**Territoire**	**Sujets**	**Timing intervention**
Objectif 1 : Réduire les captures accidentelles liées à l'activité de pêche					
10	**Accompagner l'évolution de la réglementation de la pêche**				
	19	**Direction de la Mer 971**	Guadeloupe	**Réglementation pêche aux lambis 2021** :	9h20-9h35
	20	**Direction de la Mer 971**	Guadeloupe	**Projet d'arrêté relatif à la pêche professionnelle**	
11	**Accompagner les professionnels dans la recherche et la mise en place de techniques de pêche alternatives**				
	21 & 35	**CNRS - PNG - Ifremer**	Guadeloupe Martinique	**Projet TOPASE**	
12	**Localiser et procéder à l'enlèvement des engins de pêche fantômes et des engins non-réglementaires**				
	22	**École de la Mer**	Guadeloupe	**Projet "Pêche aux filets fantôme"**	9h35-9h45
		Animation PNA	Antilles	**Appel à projet OFB MOBBiodiv' 2022 Restauration écosystèmes marins**	9h45-9h55
13	**Former les professionnels de la pêche à la "réanimation" des tortues marines**				
	cf. action 11				
Objectif 2 : Lutter contre le dérangement par l'Homme					
14	**Encadrer l'approche des tortues marines**				
	23	**AEM, DEAL 971 & 972**	Antilles	**Projet d'arrêté activités nautiques / préservation de l'environnement marin**	9h55-10h05
	24 & 25	**Animation PNA**	Martinique	**Mesures d'encadrement du "Nature watching"**	10h05-10h20
	9	**Direction de la Mer 971**	Guadeloupe	**Stratégie de gestion du Domaine Public Maritime naturel**	10h20-10h30
	11	**Direction de la Mer 972**	Martinique	**Stratégie de gestion du Domaine Public Maritime naturel**	10h30-10h35
Objectif 3 : Lutter contre les infractions à la protection des tortues marines					
16	**Renforcer les actions de surveillance et de police**				
	28	**Direction de la Mer 971**	Guadeloupe	**Plan de surveillance et de contrôle des pêches et de l'environnement marin 2020-2021 de Guadeloupe**	10h35-10h45
		Direction de la Mer 972	Martinique	**Plan de surveillance et de contrôle des pêches et de l'environnement marin 2021-2023 de Martinique**	10h45-10h55
Objectif 6 : Encadrer les aménagements et activités susceptibles d'impacter les habitats des tortues marines					
21	**Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes**				
	44	**Direction de la Mer 971**	Guadeloupe	**Projets de Zone de Mouillage et d'Equipement Légers (ZMEL)**	10h55-11h05
	44	**Direction de la Mer 972**	Martinique	**Projets de Zone de Mouillage et d'Equipement Légers (ZMEL)**	11h05-11h15
	45	**DEAL 971 & 972**	Antilles	**Dispositif DEPOBIO (SINP pour projets nécessitant dossier réglementaire)**	11h15-11h25
	46 & 47	**PNG**	Guadeloupe	**Projet de Mouillages écologique Grand Cul de Sac et Bouillante**	11h25-11h35
		RNPT & RND	Guadeloupe	**Mouillages écologiques des Réserves Naturelles de Petite Terre et Désirade**	11h35-11h45
	48	**AG RNSM**	St-Martin	**Projets de ZMEL dans et en dehors du périmètre Réserve et cartographie préalable des biocénoses marines**	11h55-11h55
Animation PNA : clôture					11h55-12h

VOLET CONSERVATION (EN MER)

Objectif 1 : **Réduire les captures accidentelles liées à l'activité de pêche**

7

Action 10 : Accompagner l'évolution de la réglementation de la pêche

Office National des Forêts

Relevé de décision COTEC 2020 — Guadeloupe

DÉCISION N°19

« **DM Guadeloupe** : informe le Réseau Tortues Marines de l'encadrement réglementaire concernant la **pêche au lambi en 2021** »

8

Action 10 : Accompagner l'évolution de la réglementation de la pêche

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Mer de la Guadeloupe

Bilan 2021 | Guadeloupe

RÉGLEMENTATION PÊCHE AUX LAMBIS 2021

Cadre réglementaire : arrêté pêche maritime côtière n°2002/1249/PREF/SGAR/MAP

« *La pêche du lambi est* ***interdite pour les pêcheurs plaisanciers*** *en tout temps, tous lieux.*

La pêche du lambi est ***interdite pour les pêcheurs à pied*** *en tout temps tous lieux.*

Toute pêche de ce gastéropode est ***interdite du 1er avril au 31 août inclus dans les Iles du Nord****.*

Toute pêche de ce gastéropode est ***interdite du rivage jusqu'aux fonds de 25 m du 1er janvier au 30 septembre inclus****.*

Toute pêche de ce gastéropode est ***interdite au-delà des fonds de 25 m du 1er février au 30 septembre inclus*** »

Le cas échéant, des périodes de fermeture de la pêche au lambi **peuvent être fixées via arrêté préfectoral suite à proposition du CRPMEM** (délibération)

9

Action 10 : Accompagner l'évolution de la réglementation de la pêche

Office National des Forêts

Perspectives 2022 — Guadeloupe

RÉGLEMENTATION PÊCHE AUX LAMBIS 2022

Sur **délibération du CRPMEM-IG** du 17 septembre 2021 (9 voix pour, 8 voix contre),

ré-ouverture de la pêche au lambi du 1er octobre 2021 au 31 janvier 2022

10

Action 10 : Accompagner l'évolution de la réglementation de la pêche

Relevé de décision COTEC 2020 Guadeloupe

DÉCISION N°20

« **DM Guadeloupe** : inclut la DEAL et l'animation du PNA dans le processus de consultation concernant le **projet d'arrêté relatif à la pêche professionnelle, notamment sur l'utilisation du filet trémail** »

11

Action 10 : Accompagner l'évolution de la réglementation de la pêche

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Mer de la Guadeloupe

Bilan 2021 **Guadeloupe**

PROJET D'ARRÊTÉ RELATIF À LA PÊCHE PROFESSIONNELLE

Révision de l'arrêté pêche maritime côtière n°2002/1249/PREF/SGAR/MAP

Objectif : interdiction du filet trémail

Non remise en cause du filet droit

Précision pour chaque type de filet des temps de pose

Question relative à un moratoire des pêches sur le lambi dans le cadre de la révision de l'arrêté relatif à la pêche professionnelle

12

Action 11 : Accompagner les professionnels dans la recherche et la mise en place de techniques alternatives
Action 13 : Former les professionnels de la pêche à la réanimation des tortues marines

Office National des Forêts

Relevé de décision COTEC 2020 — Antilles

DÉCISION N°21

« **CNRS - PNG - Ifremer** : poursuivent la mise en œuvre du **projet TOPASE** en informant le RTM des principales étapes »

13

Action 12 : Localiser et procéder à l'enlèvement des engins de pêche fantôme et des engins non réglementaires

Office National des Forêts

Relevé de décision COTEC 2020 Guadeloupe

DÉCISION N°22

« **École de la mer** : poursuit la mise en œuvre du **projet « Pêche aux filets fantômes »** »

14

Action 12 : Localiser et procéder à l'enlèvement des engins de pêche fantôme et des engins non réglementaires

Bilan 2021 | **Guadeloupe**

PROJET "PÊCHE AUX FILETS FANTÔME"

Le projet « *Pêche aux filets fantômes* » présenté par l'Ecole de la Mer avait 3 objectifs :

- **recenser** les déchets liés à la pêche;
- les **collecter**;
- les **acheminer** vers des filières d'élimination.

Il s'est déroulé de **juin 2020 à juillet 2021**, en pleine crise sanitaire et a connu de nombreux « stop and go » en raison des confinements successifs.

Il a permis de localiser **62 zones de déchets** et d'extraire de l'eau tous les déchets les moins encombrants, soit **6m3** (A12b).

Une **exposition photo et un film** ont été réalisés (A12c).

Ils sont à disposition des membres du PNA et des partenaires sur simple demande.

15

Action 12 : Localiser et procéder à l'enlèvement des engins de pêche fantôme et des engins non réglementaires

Bilan 2021 **Guadeloupe**

PROJET "PÊCHE AUX FILETS FANTÔME"

Dans sa première phase, il a été présenté à de nombreux acteurs locaux et nationaux :

- **Réunion avec le CRPMEM-IG**, le 14/09/2020 en présence de Mme TIN secrétaire du Comité des pêches, Mme MATHIEU ingénieure au Comité des pêches, Mme GARNIER de la Direction de la mer de Guadeloupe (représentante de Mr VIMBERT à la Direction de la mer) et Mr WATTIAU Chef de la Mission Développement-Durable et Évaluation Environnementale de la DEAL.
- **Réunion le 10/09/20 Avec Cindy Valey de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie de la Ville du Gosier**.
- Également, présentation du projet à :
  - **Club de plongée Bleu Outremer** de Bas du Fort,
  - **Club des nageurs de la Datcha**,
  - **Capitainerie de la Marina**,
  - **Etudiants de l'UAG** en Master Ecotrop,
  - **Cluster Maritime**,
  - **L'Asso-Mer** en Martinique,
  - **L'association Palana Environnement** (France).

16

Action 12 : Localiser et procéder à l'enlèvement des engins de pêche fantôme et des engins non réglementaires

Bilan 2021 **Guadeloupe**

PROJET "PÊCHE AUX FILETS FANTÔME"

Dans le cadre du projet **3 sites sur Gosier** ont été explorés : **Grand Baie**, **Ilet Gosier** et **les Salines** sur **3,94 km2**, soit 4% du territoire marin de la Guadeloupe.

GRAND BAIE	ILET GOSIER	LES SALINES
5 DECHETS dont :	39 DECHETS dont :	18 DECHETS dont :
2 CHASSIS DE CAMION + PNEUS 1 CHANDELIER BATEAU 1 FILET DE PECHE 1 STRUCTURE DE NASSE	11 NASSES 7 STRUCTURES DE NASSES 1 BOUÉE 1 CORDAGE 3 ÉPAVES DE BATEAUX 1 CHANDELIER DE VOILIER 1 BOUTE-DEHORS 5 MOTEURS	-5 NASSES -9 STRUCTURES DE NASSES -1 BOUÉE -1 CORDAGE

TOTAL ENGINS DE PECHE SUR LES 3 SITES : 38

17

Action 12 : Localiser et procéder à l'enlèvement des engins de pêche fantôme et des engins non réglementaires

Bilan 2021 | Guadeloupe

PROJET "PÊCHE AUX FILETS FANTÔME"

Points bloquants dans le projet :

- **Difficulté à associer le secteur de la pêche au projet :** 4 mois pour obtenir un rendez vous de présentation du projet.

- **Absence de structures d'élimination des déchets marins :** Les mairies, communautés d'agglomération, services techniques et décharges contactés n'ont pas souhaité mettre à disposition de bennes ni en assurer le transport ou leur élimination.

➔ Ils considèrent les engins de pêche comme des déchets de professionnels ➔ pas de prise en charge par les Communautés d'Agglomération.

- **Conflits de compétences :** l'École de la Mer s'est littéralement fait balader d'une structure à l'autre sans jamais pouvoir dégager une solution pérenne malgré l'aide de la DEAL.

- **Solution tardive** : Fin juin, une solution se dégage avec le Président de la CARL, mais le cyclone Elsa met court au projet en passant sur l'arc antillais le 2 juillet.

18

Action 12 : Localiser et procéder à l'enlèvement des engins de pêche fantôme et des engins non réglementaires

Bilan 2021 | **Guadeloupe**

PROJET "PÊCHE AUX FILETS FANTÔME"

Cyclone Elsa = Houle de plus de 4 m sur les côtes sud de l'île

⇒ Déplacement des déchets géolocalisés non encore extraits
⇒ Nécessité de redémarrer la phase de géolocalisation
⇒ Concertation avec la DEAL et décision de mettre fin au projet, faute de budget pour recommencer.

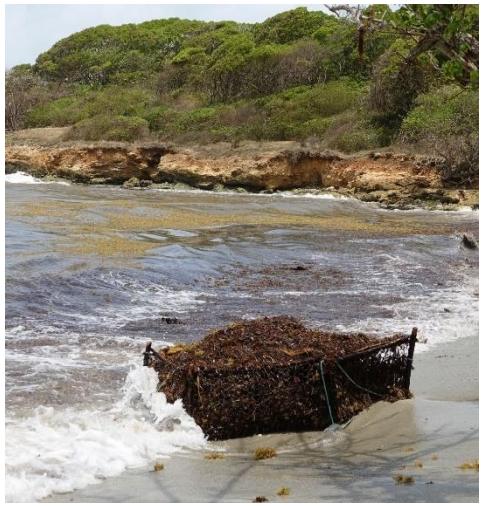

Préconisations pour la réplicabilité du projet

⇒ Structurer une filière locale d'élimination des déchets marins.
⇒ Meilleure coordination des différents acteurs collecteurs des déchets et clarification des compétences de chacun.
⇒ Prévoir un calendrier de mission hors saison cyclonique pour la phase d'extraction (calendrier impossible à tenir dans le cadre du projet en raison des retards accumulés en raison du covid).

19

Action 12 : Localiser et procéder à l'enlèvement des engins de pêche fantôme et des engins non réglementaires

Bilan 2021 — Guadeloupe

20

Action 12 : Localiser et procéder à l'enlèvement des engins de pêche fantôme et des engins non réglementaires

Office National des Forêts

Perspectives 2022 | **Antilles**

APPEL À PROJET OFB MOBBIODIV' 2022 RESTAURATION ÉCOSYSTÈMES MARINS

(Éligibilité de cette action à l'appel à projet ? Porteurs intéressés ?)

OFB – OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

- **Bénéficiaires :**
  - Associations et fondations ?
  - Collectivités territoriales et leurs groupements ?
  - Personnes morales de droit privé propriétaires d'espaces ouverts au public ?
- **Durée : 36 mois ?**
- **Montant : de 10 à 200 k€ ?**
- **Dépenses éligibles**
  - Dépenses de personnel permanent plafonnées à 50% ?
  - Dépenses de personnel contractuel directement affecté au projet ?
  - Valorisation du bénévolat possible dans la contribution financière du porteur si inscrit en comptabilité
- **Auto-financement / cofinancement de 20 %**
  - Cofinancement UE / État /collectivité ok ?

Réseau Tortues Marines Guadeloupe FWI – Réseau Tortues Marines Martinique

21

VOLET CONSERVATION (EN MER)

Objectif 2 : **Lutter contre le dérangement par l'Homme**

22

Action 14 : Encadrer l'approche des tortues marines

Office National des Forêts

Relevé de décision COTEC 2020 — Antilles

DÉCISION N°23

« **DEAL Guadeloupe et Martinique** : participent à l'élaboration du **projet d'arrêté dédié à la préservation de l'environnement marin** que l'**AEM** envisage de mettre en place, en y intégrant des prescriptions relatives à la préservation des tortues marines. Une consultation du public et des institutionnels est prévue et sera effective une fois le projet complété par l'**AEM** »

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté Égalité Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté Égalité Fraternité
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

RÉSEAU TORTUES MARINES GUADELOUPE FWI

RÉSEAU TORTUES MARINES MARTINIQUE

23

Action 14 : Encadrer l'approche des tortues marines

Office National des Forêts

Relevé de décision COTEC 2020 — Antilles

DÉCISION N°24

« **Sanctuaire Agoa - PNMM - ONF** : **envoient un courrier au Préfet** pour l'alerter sur l'augmentation de l'activité de « nature watching » et son impact sur les espèces marines protégées, et proposent la mise en place de **zones de protection forte s'appuyant sur les données scientifiques disponibles** »

DÉCISION N°25

« **PNMM** : propose au Conseil de gestion du PNMM la **création de zones de quiétudes en s'appuyant sur les données scientifiques disponibles** »

24

Action 14 : Encadrer l'approche des tortues marines (Action 22d : renforcer la protection des habitats majeurs des tortues marines)

Office National des Forêts

Bilan 2021 | **Martinique**

MESURES D'ENCADREMENT DU « NATURE WATCHING »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — OFB — AGOA — Parc naturel marin Martinique — Office National des Forêts Martinique

Sanctuaire Agoa
Office français de la biodiversité
19, rue du Bel Air, Pointe Desgrottes
97233 – LES TROIS ILETS

Martinique, le 27 novembre 2020

Direction des outre-mer
Sanctuaire Agoa
Parc naturel marin de la Martinique
Direction territoriale de l'Office National des Forêts de la Martinique

La directrice déléguée du Sanctuaire Agoa
et
La directrice déléguée du Parc naturel marin de la Martinique
et
La directrice territoriale de l'Office national des forêts de la Martinique

à

Monsieur le préfet de la Martinique,
Délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer aux Antilles

Objet : **Création de zones de protection forte (ZPF) et réflexion sur la mise en œuvre d'un système de licence pour l'activité professionnelle de « nature watching ».**

Annexes : 7 annexes

Action 14 : Encadrer l'approche des tortues marines (Action 22d : renforcer la protection des habitats majeurs des tortues marines)

Office National des Forêts

Bilan 2021 | **Martinique**

MESURES D'ENCADREMENT DU « NATURE WATCHING »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

AGOA sanctuaire mammifères marins ANTILLES FRANÇAISES

parc naturel marin Martinique

Office National des Forêts Martinique

Sanctuaire Agoa
Office français de la biodiversité
19, rue du Bel Air, Pointe Desgrottes
97233 – LES TROIS ILETS

Martinique, le 4 octobre septembre 2021

La directrice déléguée du Sanctuaire Agoa
et
La directrice déléguée du Parc naturel marin de la Martinique
et
La directrice territoriale de l'Office national des forêts de la Martinique

à

Monsieur le préfet de la Martinique,
Délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer aux Antilles
et
Monsieur le Secrétaire général de la préfecture de la Martinique

Objet : **Encadrement des activités de « whale watching » et « turtle watching » : mise en place d'un système de permis et de zones de protection forte**

Annexes : 8 annexes

Action 14 : Encadrer l'approche des tortues marines (Action 22d : renforcer la protection des habitats majeurs des tortues marines)

Office National des Forêts

Bilan 2021 | **Martinique**

MESURES D'ENCADREMENT DU « NATURE WATCHING »

Annexe n°8 au courrier :

OSL & Aquasearch 2018. Évaluation de l'impact touristique sur le comportement des tortues vertes (*Chelonia mydas*) sur leurs sites d'alimentation en Martinique. Rapport final

2. Mise en place de zones de quiétude pour encadrer l'observation des tortues marines

En Martinique, le nombre d'opérateurs commerciaux proposant cette activité a triplé en 5 ans, représentant plus de 4 000 sorties par an et 137 personnes par jour en moyenne (cf. annexe 8). Cumulée à l'observation non commerciale et non encadrée, l'activité de « turtle watching » au sens large génère un dérangement continu des tortues marines sur certains sites comme l'Anse Dufour, dont 83% des observateurs ne sont pas résidents en Martinique. Les herbiers, sur lesquelles les Tortues vertes s'alimentent plusieurs heures par jour, subissent parfois des dégradations par l'ancrage de tous les opérateurs qui visitent ces sites. Les travaux portés notamment par le Centre National de Recherche Scientifique montrent que la fréquence répétée de ces dérangements, qui interrompent l'alimentation de ces herbivores, et la dégradation des herbiers, sont responsables d'impacts physiologiques sur ces animaux, favorables au développement de maladies et retardant leur maturité sexuelle.

Conscients de la contribution active de cette activité à l'attractivité touristique du territoire, il convient d'en assurer sa durabilité en évitant la fuite ou la perte définitive des tortues marines fréquentant ces sites. **Des zones de quiétudes sont préconisées par les connaissances scientifiques disponibles et plébiscitées par les organes de gouvernance du PNA et du Parc naturel marin, notamment aux Anses d'Arlet.** L'observation des tortues marines y serait permise sur des périodes définies, et strictement interdite en dehors de ces périodes. **Nous vous proposons d'inscrire ces prescriptions dans un Arrêté de Protection de Biotope (APB) qui, couplé aux mesures de gestion du Parc naturel marin, permettrait de contribuer localement aux engagements nationaux en matière de « protection forte » des aires protégées.** Le Parc naturel marin et l'ONF se portent garants du suivi de l'ensemble des étapes nécessaires à la prise d'un tel arrêté.

Action 14 : Encadrer l'approche des tortues marines (Action 22d : renforcer la protection des habitats majeurs des tortues marines)

Bilan 2021 | **Martinique**

MESURES D'ENCADREMENT DU « NATURE WATCHING »

- Plan de gestion du PNMM approuvé par le Conseil de gestion le 24 février
- **Finalité n°17** du Plan : « *garantir des conditions d'accueil favorables pour les espèces patrimoniales* »

Zoom sur les secteurs à enjeux prioritaires

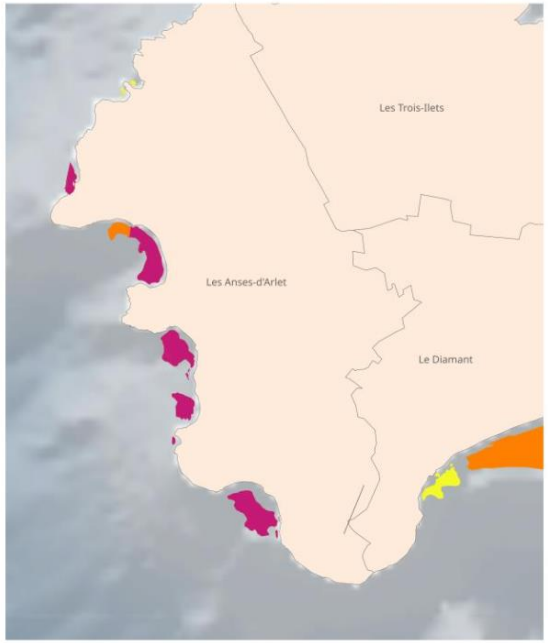

Figure 68 : Réduction attendue des pressions sur les herbiers dans le secteur des Anses d'Arlet

Garantir les conditions favorables d'accueil des tortues marines
• Le nombre de pontes et de sites de ponte [et du succès reproducteur] est maintenu ou augmenté. • Les effectifs fréquentant les principaux sites d'alimentation (tortue verte et imbriquée) sont maintenus. • Les niveaux de mortalité en mer (collision, captures) sont compatibles avec le maintien des populations. • Des zones de quiétude sont mises en place. • La pollution lumineuse est réduite. • L'état de santé des tortues marines est maintenu (Ex : fibropapillomatose).

Action 14 : Encadrer l'approche des tortues marines (Action 22d : renforcer la protection des habitats majeurs des tortues marines)

Perspectives 2022 — Martinique

MESURES D'ENCADREMENT DU « NATURE WATCHING »

(Perspectives 2022 ?)

29

Action 14 : Encadrer l'approche des tortues marines

Relevé de décision COTEC 2020 Guadeloupe

DÉCISION N°9

« **DM - DEAL Guadeloupe** : publient la **stratégie de gestion du Domaine Public Maritime naturel (DPMn)** de Guadeloupe quand elle sera finalisée »

30

Action 14 : Encadrer l'approche des tortues marines

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Mer de la Guadeloupe

Bilan 2021 **Guadeloupe**

STRATÉGIE DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME NATUREL

SGDPM : gestion durable et intégrée du DPM (circulaire 20 janvier 2012)

SGDPM naturel = Diagnostic territorial + Orientations de gestion

Version actuelle

Les objectifs définis comprennent des déjà des **actions en faveur des tortues marines**, notamment :

- **Information des bénéficiaires d'autorisations/concessions**
- **Lutte contre la pollution lumineuse sur les plages (DEAL)**

31

Action 14 : Encadrer l'approche des tortues marines

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Mer de la Guadeloupe

Perspectives 2022 — Guadeloupe

STRATÉGIE DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME NATUREL

Evolution de la SGDPM naturel : **plus opérationnelle**

Moyens mis en œuvre : participation des communes et étude CREOCEAN

Sollicitation des mairies

Inventaire CREOCEAN occupations du DPM → Note d'enjeux + Cartes

1- Diagnostic territorial + précis
2- Orientations de gestion adaptées aux besoins sur le terrain

→ Consultation des services de l'État

32

Action 14 : Encadrer l'approche des tortues marines

Office National des Forêts

Relevé de décision COTEC 2020 — Martinique

DÉCISION N°11

« **DEAL Martinique** : réalise un atlas cartographique et une doctrine internes sur les **occupations autorisées et non autorisées du DPM** en vue d'identifier les **priorités d'action et orienter les avis sur les AOT** »

STRATÉGIE DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME NATUREL ?

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté Égalité Fraternité
Direction de la Mer de la Martinique

RÉSEAU TORTUES MARINES GUADELOUPE FWI

RÉSEAU TORTUES MARINES MARTINIQUE

33

VOLET CONSERVATION (EN MER)

Objectif 3 : **Lutter contre les infractions à la protection des tortues marines**

34

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police

Office National des Forêts

Relevé de décision COTEC 2020 Guadeloupe

DÉCISION N°28

« **DM Guadeloupe** : pilote la mise en œuvre du **Plan de contrôle des pêches et de l'environnement marin 2020-2021** en intégrant des orientations claires en termes de protection de l'environnement et notamment des espèces protégées »

35

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Guadeloupe

Bilan 2021 **Guadeloupe**

PLAN DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES PÊCHES ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN 2020-2021 DE GUADELOUPE

Un **plan de surveillance et de contrôle des pêches** verra le jour en 2022 et sera applicable pour les années 2022 et 2023 (article R911-4 du code rural et de la pêche maritime). Il sera **distinct du plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin** (instruction SG Mer n°180 du 4 novembre 2016).

Les deux plans sont en cours de rédaction, ils seront validés en début d'année 2022.

Le plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin intégrera les problématiques locales, comprenant la **protection des aires marines protégées et de la biodiversité marine**. Il intégrera également les données transmises par les maires du littoral sur la **présence de lieux de reproduction ou de repos des tortues** afin d'assurer un **contrôle plus régulier des filets autour des zones définies à terre**.

36

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Guadeloupe

Bilan 2021 **Guadeloupe**

PLAN DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES PÊCHES ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN 2020-2021 DE GUADELOUPE

→ L'arrêté de 2002-1249 du 19 août 2002 prévoit dans son article 17 que la **pêche, le colportage et la vente des tortues marines [...] sont interdits** en tout temps et tous lieux.

→ En mer, les **temps de calée des filets trémails doivent être respectés (5h maximum)** art 6.

→ Toute capture accidentelle devra être signalée à la Direction Régionale des Affaires Maritimes de la Guadeloupe.

→ **Aucune information de capture accidentelle n'est parvenue en 2021** à la direction.

→ Le PSCPEM de 2019 prévoit de diligenter des contrôles pour interdire la circulation des VNM sur les plages et les sites de pontes.

→ Zone sur Petite Terre interdite au piétinement.

37

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Guadeloupe

Bilan 2021 | **Guadeloupe**

PLAN DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES PÊCHES ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN 2020-2021 DE GUADELOUPE

Consolidation de l'action de contrôle des administrations :

→ mise en œuvre de **missions de contrôle environnementales conjointes** dans le respect des objectifs chiffrés du plan

→ **présence de 3 agents de l'ULAM commissionnés** en tant qu'inspecteurs de l'environnement

38

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Martinique

Bilan 2021 **Martinique**

PLAN DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES PÊCHES ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN 2021-2023 DE MARTINIQUE

(Validation et mise en œuvre 2021)

39

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Martinique

Bilan 2021 **Martinique**

PLAN DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES PÊCHES ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN 2021-2023 DE MARTINIQUE

- Un plan unique, pris en application de deux domaines de coordination :
* le **plan de contrôle pour les pêches maritimes** (article R911-4 du code rural et de la pêche maritime
* le **plan de contrôle et de surveillance de l'environnement marin** instruction SG Mer n°180 du 4 novembre 2016

- Au titre du **contrôle et de la surveillance de l'environnement marin**, les priorités du plan déclinent les objectifs définis aux niveaux européen et national en y intégrant des problématiques locales, comprenant la protection des aires marines protégées et de la biodiversité marine.

- Chronologie :
* Premier plan validé en 2019 pour les années 2019 et 2020
* Second plan signé le 7 juin 2021, valide jusqu'en juin 2023

40

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Martinique

Bilan 2021 **Martinique**

PLAN DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES PÊCHES ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN 2021-2023 DE MARTINIQUE

- Evolution de la prise en compte :

* Dans le plan précédent, la **protection des tortues** était identifiée uniquement au titre de la « *pêche d'espèces protégées (tortues, mérous, lambis, oursins…)* »

* Dorénavant, cette protection est **également prise en compte dans le volet environnemental** : un risque à part, identifié au niveau local « *dérangement d'espèces : approches des mammifères marins, des tortues et des oiseaux marins* »

- Un risque également pris en compte dans l'analyse matricielle : « Prélèvements illicites espèces interdites tortues, requins, espèces »

Risque	Sous catégorie	Description du risque	Acteur	Zone type	Type	impact	occurence	i x o
Prélèvements illicites	espèces interdites	tortues, requins, espèces protégées	Navires pêche	toutes zones	Pêche et/ou environnement	5	3,5	4,25

41

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Martinique

Bilan 2021 **Martinique**

PLAN DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES PÊCHES ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN 2021-2023 DE MARTINIQUE

- En parallèle des **deux priorités de contrôle environnementales du plan** (4- *préservation des **habitats sensibles***, 5- *protection des mammifères marins*), des **objectifs chiffrés de contrôle** environnementaux en mer sont fixés

Objectifs de contrôles en mer (hors cétacés et surveillance des zones protégées)

Administration	Habitats	Occupations illicites et navires abandonnés	**TOTAL** (Jours de mer)
SD OFB	4	4	**8**
DM	10	10	**20**
TOTAL	14	14	**28**

- Cependant, complexité de mise en œuvre de ces contrôles dédiés, compte tenu du contexte sanitaire.

42

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Martinique

Perspectives 2022 — Martinique

PLAN DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES PÊCHES ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN 2021-2023 DE MARTINIQUE

- Consolidation de l'action de contrôle des administrations :

* mise en œuvre de **missions de contrôle environnementales conjointes et dédiées**, dans le respect des objectifs chiffrés du plan

* **commissionnement de 3 agents de l'ULAM** en tant qu'inspecteurs de l'environnement

- **Suivi, coordination et bilan des contrôles**.

43

VOLET CONSERVATION (EN MER)

Objectif 6 : **Encadrer les aménagements et activités susceptibles d'impacter les habitats de tortues marines**

44

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Office National des Forêts

Relevé de décision COTEC 2020 — Antilles

DÉCISION N°44

« **DM - DEAL Guadeloupe & Martinique** : suivent les projets de **Zone de Mouillage et d'Equipement Légers (ZMEL)** en cours sur les 3 territoires »

45

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Mer de la Guadeloupe

Bilan 2021 **Guadeloupe**

PROJETS DE ZONE DE MOUILLAGE ET D'EQUIPEMENT LÉGERS (ZMEL)

Zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL), mouillages individuels et projets de ZMEL en Guadeloupe (2020)

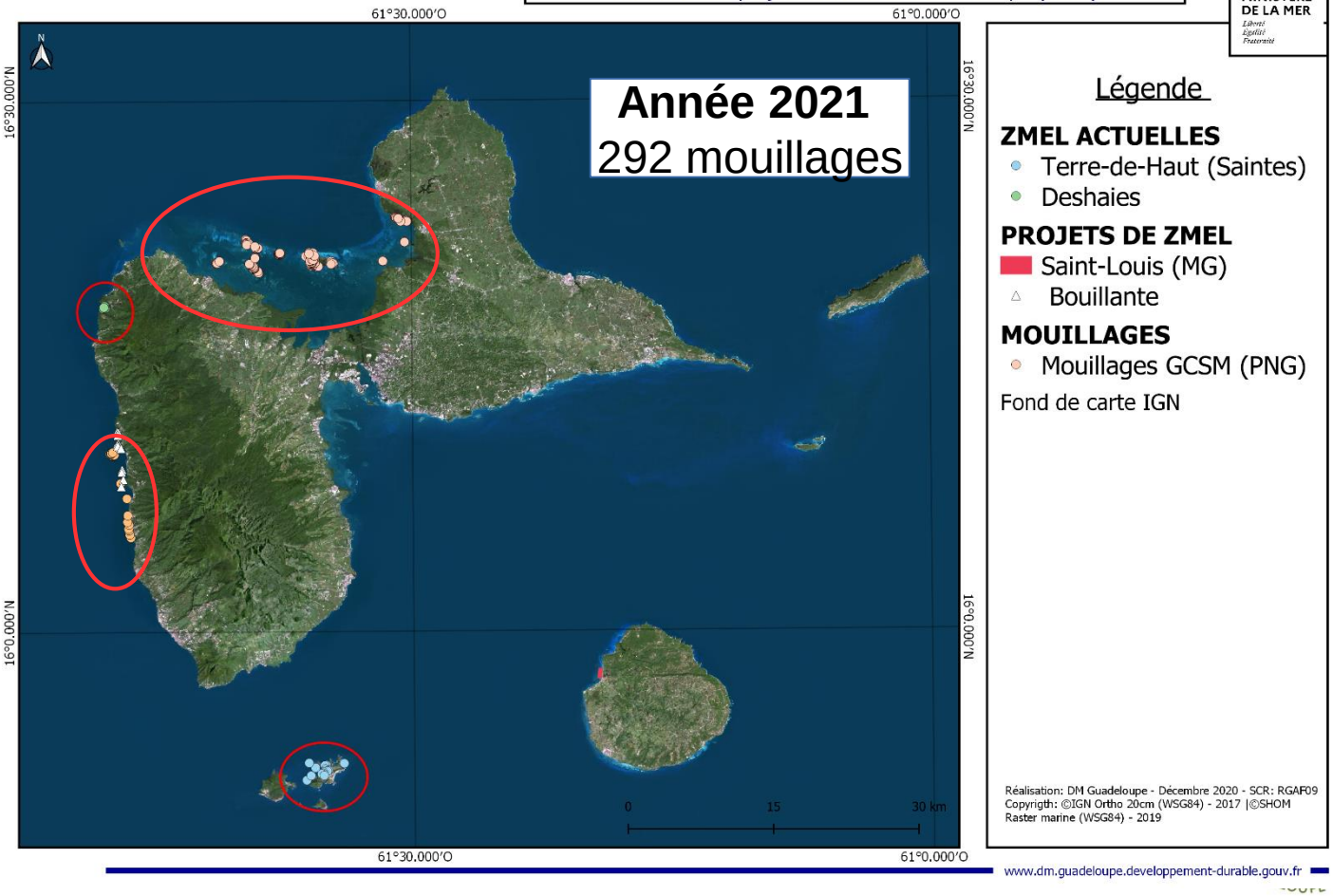

46

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Mer de la Guadeloupe

Bilan 2021 **Guadeloupe**

PROJETS DE ZONE DE MOUILLAGE ET D'EQUIPEMENT LÉGERS (ZMEL)

SITUATION DE L'EXISTANT

- **Mouillages à Terre-de-haut (Saintes)**

Nombre de mouillages : **90** (4 sites dont 1 ZMEL et 3 zones de mouillages « écologiques ») ;

Gestion : mairie de TDH (avec DSP)

Retours positifs : création de **2 emplois** (gardes) ; bonne gestion des mouillages ; bonne gestion eaux G/N via système navette

- **ZMEL Deshaies (Nord BT)**

Nombre de mouillages : **30**

Gestion : mairie de Deshaies

Retours positifs : bonne gestion des mouillages ;

Corps-morts récifs artificiels servant de nourriceries et d'abris

→ Lutte contre la surprédation des juvéniles par le poisson lion

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté Égalité Fraternité
Direction de la Mer de la Guadeloupe

Bilan 2021 | **Guadeloupe**

PROJETS DE ZONE DE MOUILLAGE ET D'EQUIPEMENT LÉGERS (ZMEL)

SITUATION DES PROJETS DE MOUILLAGES

- **Zone de mouillages organisés Bouillante**

Nombre de mouillages : **35**

Gestion : Parc National de la Guadeloupe

Actuellement en place

↕ **Plaisanciers et professionnels**

- **Zone de mouillages organisés GCSM**

Nombre de mouillages : **137**

Gestion : Parc National de la Guadeloupe

Mise en place fin 2021

48

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Mer de la Guadeloupe

Bilan 2021 | **Guadeloupe**

PROJETS DE ZONE DE MOUILLAGE ET D'EQUIPEMENT LÉGERS (ZMEL)

- **ZMEL Bouillante**

Nombre de mouillages actualisé suite aux difficultés rencontrées (Anse à la Barque site classé) : **68**

Reprise récente du projet à partir du **nouveau périmètre**

Gestion : commune de Bouillante

- **ZMEL Saint-Louis (Marie-Galante)**

Nombre de mouillages : **66**

Difficultés : toujours pas de gestionnaire

Réunion prévue avec Conseil Régional pour un point de situation

49

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Martinique

Bilan 2021 | **Martinique**

PROJETS DE ZONE DE MOUILLAGE ET D'EQUIPEMENT LÉGERS (ZMEL)

1 ZMEL de 98 mouillages installées en **mai 2021** en **baie du Marin** – gestion SAEPP.

- **Interdiction de mouillage à l'ancre**
- Nettoyage des macro-déchets
- Récolte eaux noires (barge multiusages) + installations portuaires à proximité
- « habillage » de corps morts pour créer des habitats

50

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Martinique

Bilan 2021 | **Martinique**

PROJETS DE ZONE DE MOUILLAGE ET D'EQUIPEMENT LÉGERS (ZMEL)

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Martinique

Bilan 2021 — Martinique

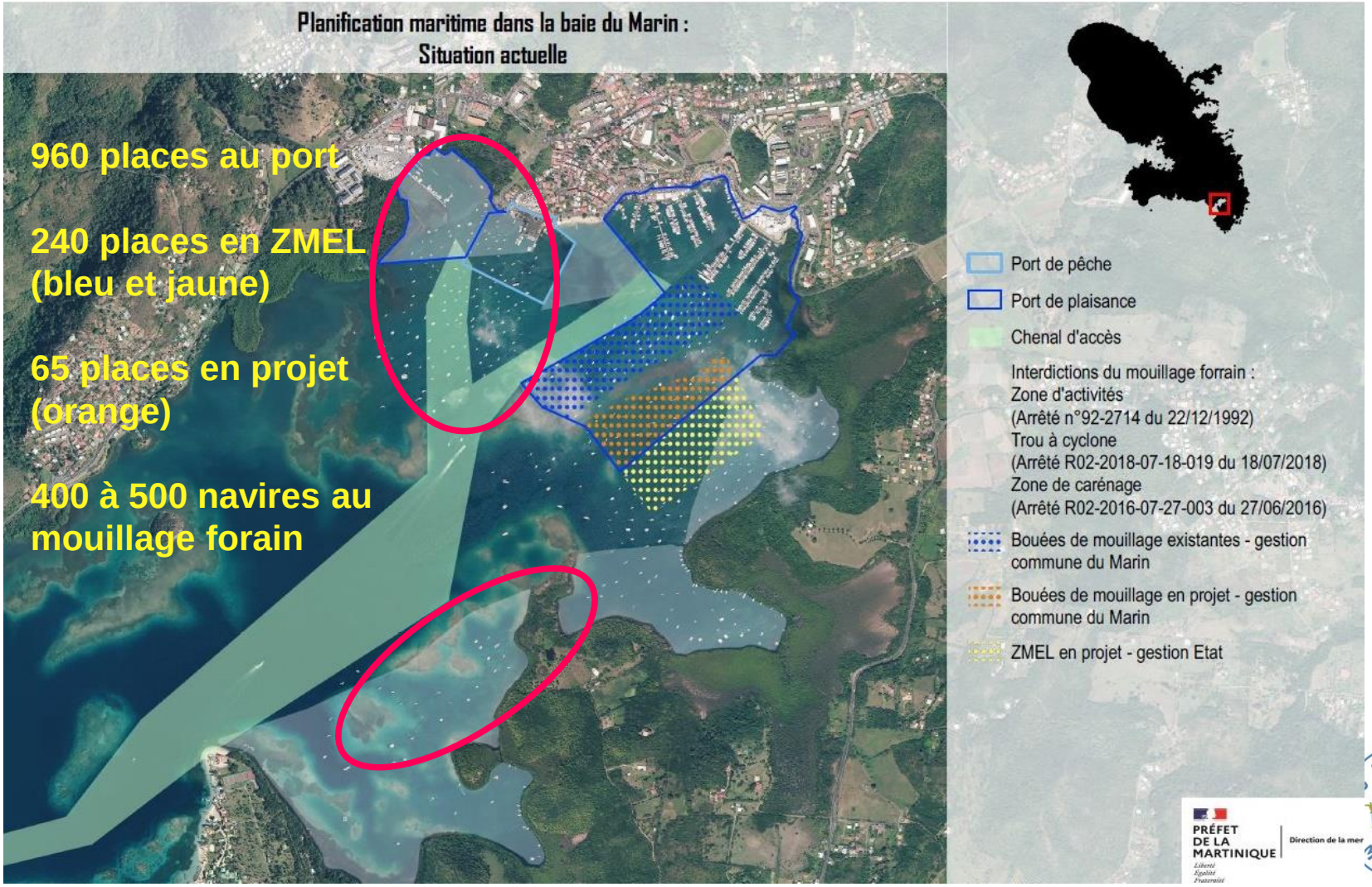

52

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Martinique

Bilan 2021 | **Martinique**

PROJETS DE ZONE DE MOUILLAGE ET D'EQUIPEMENT LÉGERS (ZMEL)

Une surfréquentation qui a des impacts : fonds marins, navires abandonnés, mangrove, paysages, eaux noires, déchets, etc.

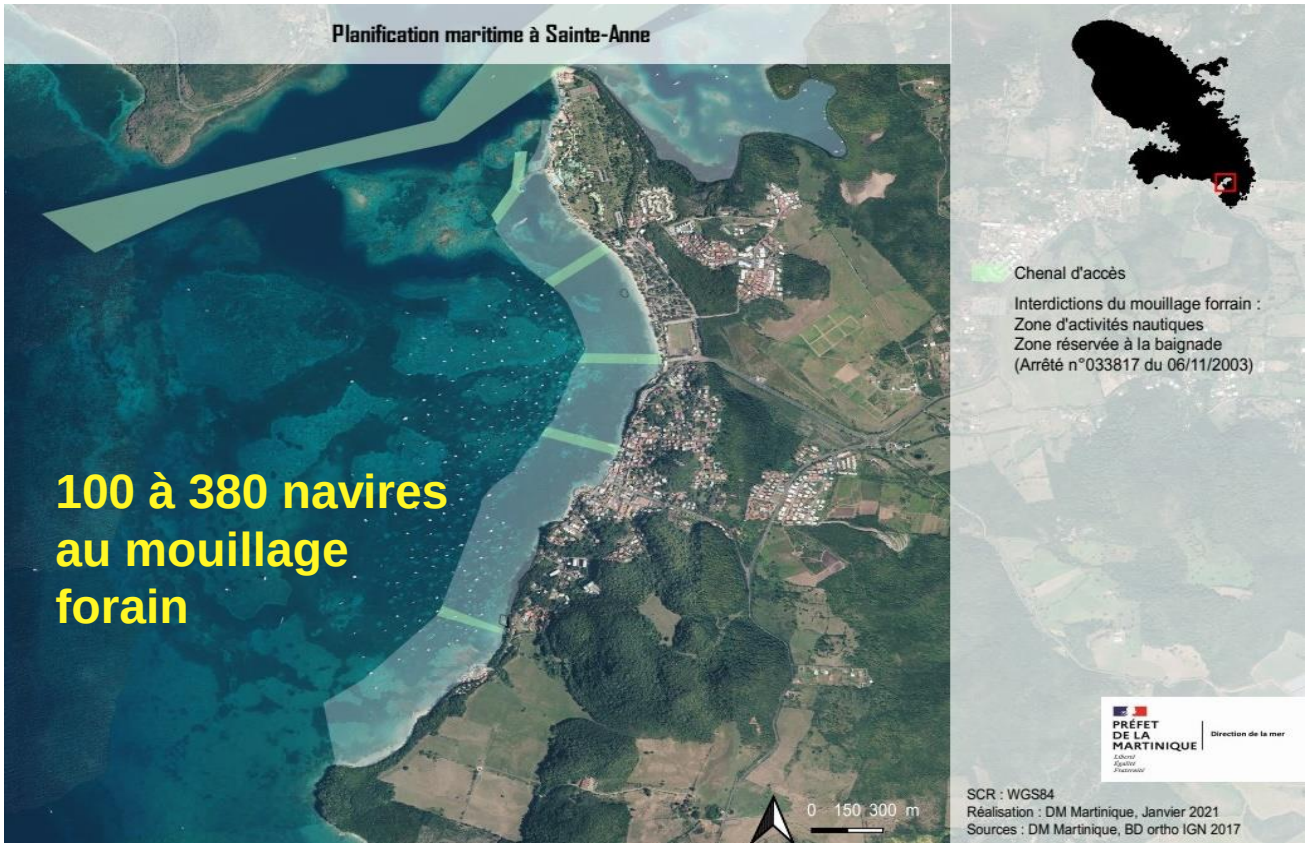

RÉSEAU TORTUES MARINES GUADELOUPE FWI

RÉSEAU TORTUES MARINES MARTINIQUE

53

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Martinique

Bilan 2021 **Martinique**

PROJETS DE ZONE DE MOUILLAGE ET D'EQUIPEMENT LÉGERS (ZMEL)

161 mouillages installés en juin 2020 – gestion **CAESM**.

Installation très importante pour la **protection de l'herbier à Grande Anse et au bourg**.

Problématiques :

- décrochage de lignes de mouillages (usures, vandalisme?)
- contestation de certains usagers (tarification, matériel non sécurisé, etc.)
- ZMEL peu utilisée, report du mouillage à proximité

Bilan :

→ besoin de travailler sur l'acceptation de la ZMEL par les usagers + actions de police

→ moins de mouillage forain et meilleure préservation de l'herbier

54

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Mer de la Martinique

Bilan 2021 **Martinique**

PROJETS DE ZONE DE MOUILLAGE ET D'EQUIPEMENT LÉGERS (ZMEL)

ZMEL Saint-Pierre

130 mouillages en projet

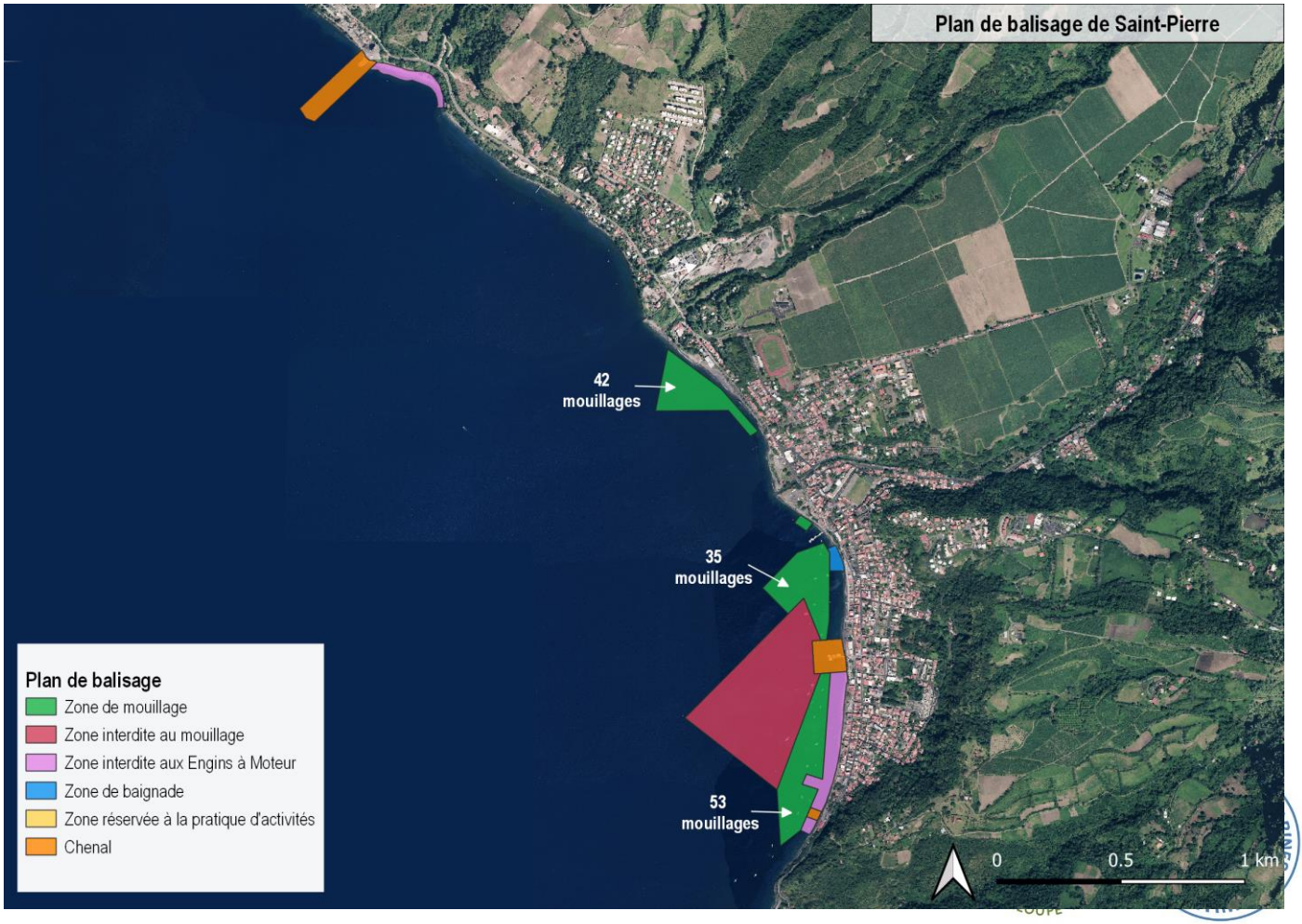

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Relevé de décision COTEC 2020 — Antilles

DÉCISION N°45

« **DEAL Guadeloupe & Martinique** : s'assurent du versement des données d'**inventaires des biocénoses marines** réalisées dans le cadre de projets de ZMEL dans le SINP via le **dispositif DEPOBIO** »

56

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Bilan 2021 | **Antilles**

DISPOSITIF DEPOBIO

Rappel des aspects juridiques

- obligation des maîtres d'ouvrages de déposer leurs données issues d'inventaires naturalistes pour tout projet d'aménagement, schéma, plan ou programme ;

- le versement est effectué via le téléservice « DEPOBIO 2 » : https://depot-legal-biodiversite.naturefrance.fr/

- il intervient :
→ avant la procédure de participation du public (si elle est requise)
→ avant la décision d'approbation de l'autorité administrative (plan, schéma, etc., projet d'aménagement non soumis à étude d'impact)

Le dépôt est obligatoire

57

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Bilan 2021 | Antilles

DEPOBIO

DISPOSITIF DEPOBIO

Rappel des aspects juridiques

Tous les projets d'aménagement au sens large, donnant lieu à une production ou une mobilisation de données brutes de biodiversité et faisant l'objet d'une approbation administrative sont concernés

Le dépôt est obligatoire

58

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Bilan 2021 **Antilles**

DEPOBIO

DISPOSITIF DEPOBIO

Comment me former au versement des données ?

formation (2021) via vidéos et ppt : https://depot-legal-biodiversite.naturefrance.fr/

- 2 manuels à lire : le guide, le standard

Format de fichier de données occurrences de taxons. Dépôt légal des données brutes de biodiversité V2.0

04-01-2021

Annexes
Format de fichier de données occurrences de taxons. Dépôt légal des données brutes de biodiversité V2

04-01-2021

Le dépôt est obligatoire

59

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Bilan 2021 **Antilles**

DEPOBIO

DISPOSITIF DEPOBIO

Comment saisir mes données ? 1/ en ligne via le module de saisie ou 2/ via un tableur

Géonature
SAISIE WEB

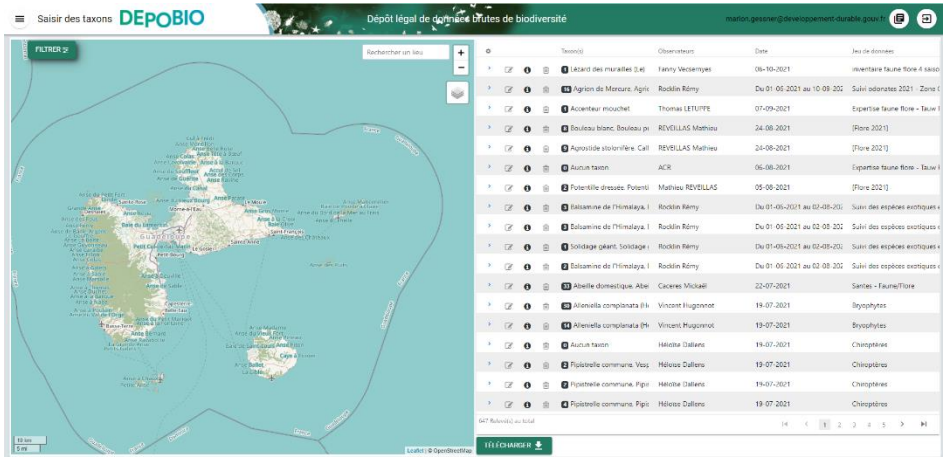

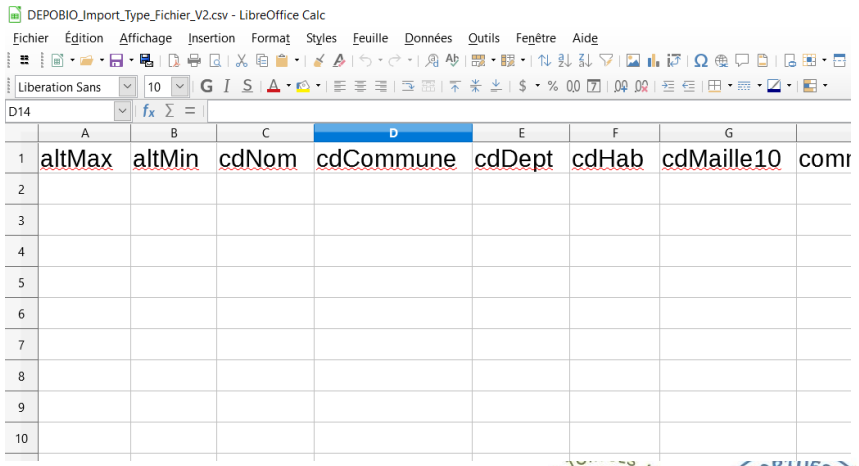

60

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Bilan 2021 | **Antilles**

DEPOBIO

DISPOSITIF DEPOBIO

Comment saisir mes données ? 3 étapes

Géo nature
SAISIE WEB

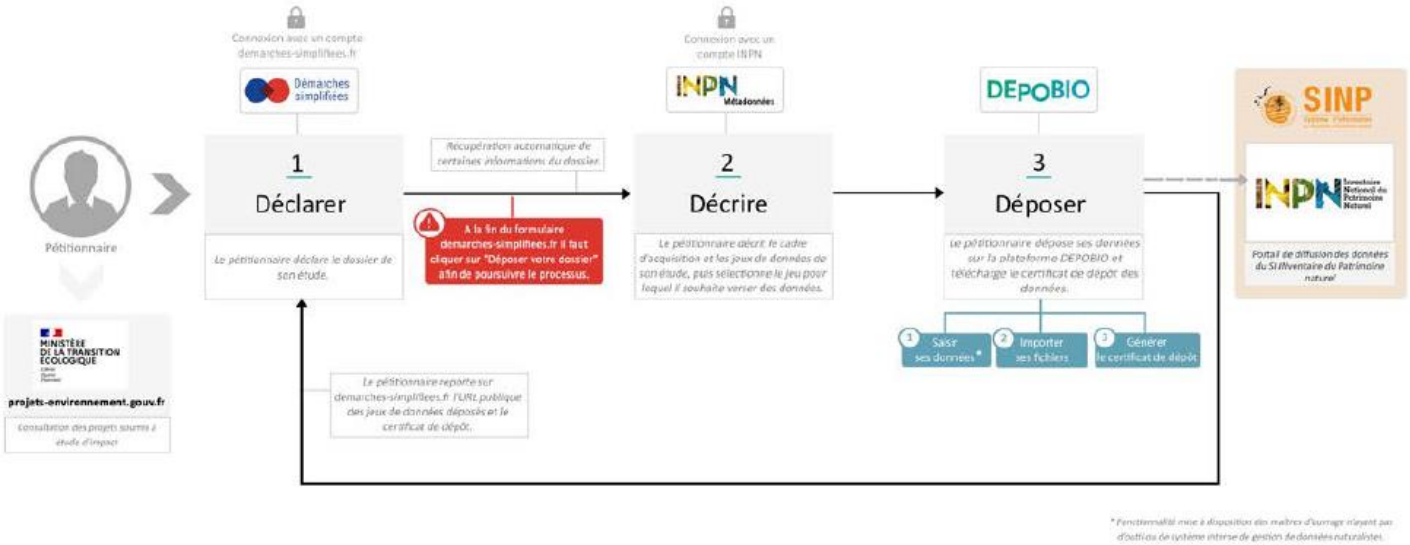

Figure 1: Procédure de dépôt légal des données brutes de biodiversité

61

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Bilan 2021 **Antilles**

DEPOBIO

DISPOSITIF DEPOBIO

Je suis maître d'ouvrage, comment inclure cette prestation à mon marché ?

DEPOBIO

Conseils généraux pour l'élaboration de clauses contractuelles

- Exigences méthodologiques à inclure dans les clauses contractuelles
  - Application des principes établis de structuration des jeux de données
  - Application des préconisations pour la description de métadonnées
  - Rappel des informations minimales attendues dans les métadonnées
  - Application des préconisations pour la description du protocole utilisé
  - Respect rigoureux des protocoles d'observation utilisé

- Exigences techniques à inclure dans les clauses contractuelles pour l'acquisition de nouvelles données
  - Livraison des données dans un format conforme au format de fichier DEPOBIO (v2.0)
  - Utilisation privilégiée d'un protocole d'observation ou de suivi pour produire des données protocolées qualitatives, réutilisables et pertinentes
  - Description détaillée des protocoles d'observation ou de suivi utilisés et des variations potentielles de son application
  - Renvoi privilégié au référentiel national des protocoles et méthodes CAMPanule

INPN

15
1/18/2021

RÉSEAU TORTUES MARINES GUADELOUPE FWI

RÉSEAU TORTUES MARINES MARTINIQUE

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Bilan 2021 | **Antilles**

DEPOBIO

DISPOSITIF DEPOBIO

Quel lien avec le SINP ?

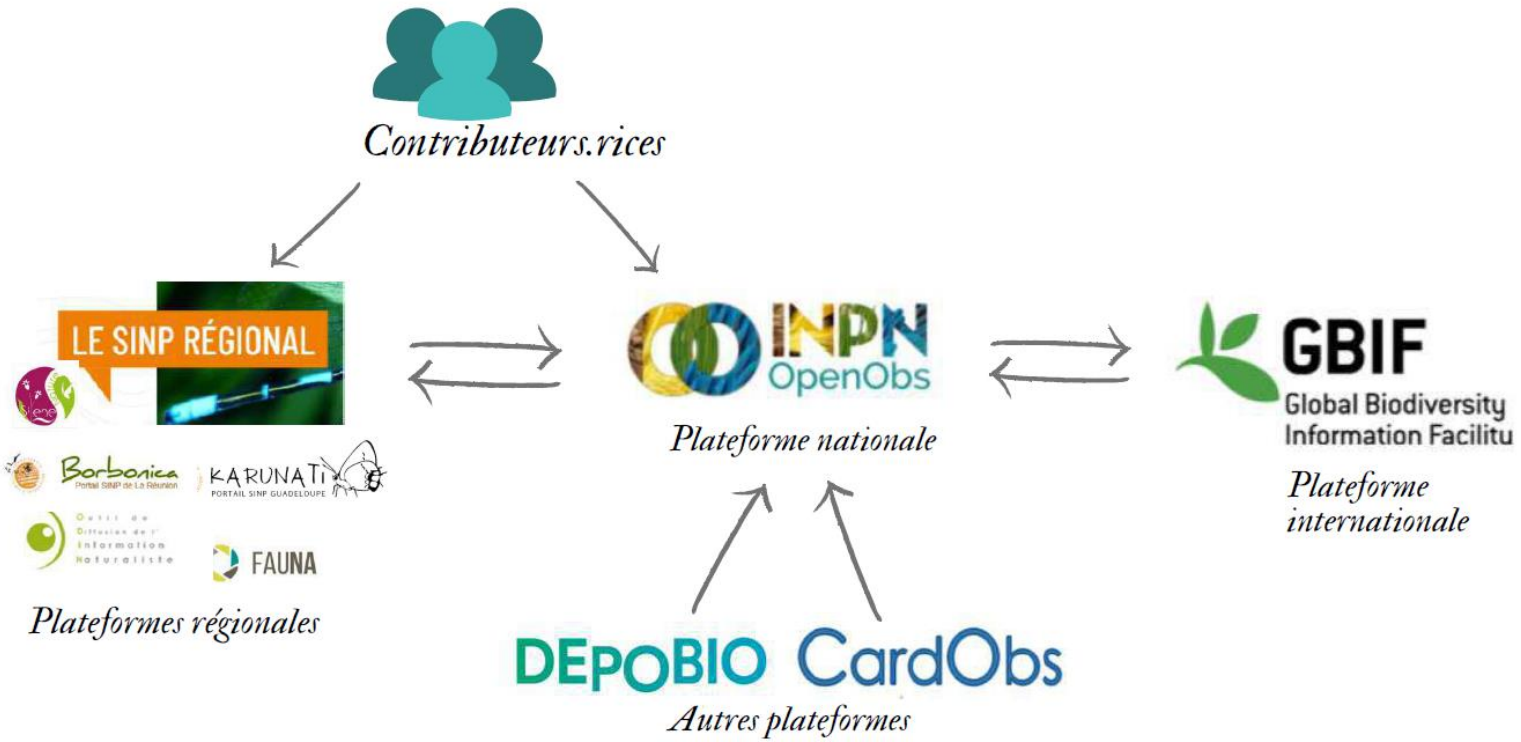

63

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Bilan 2021 | **Antilles**

DEPOBIO

DISPOSITIF DEPOBIO

KARUNATI
PORTAIL SINP GUADELOUPE

KARUNATI

UNE PLATEFORME DE VISUALISATION DES DONNÉES NATURALISTES

Un plateforme dynamique valorisant la biodiversité du territoire.
Recherchez, visualisez et exportez vos données naturalistes.

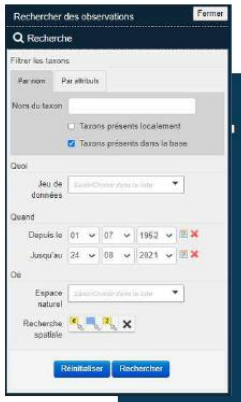

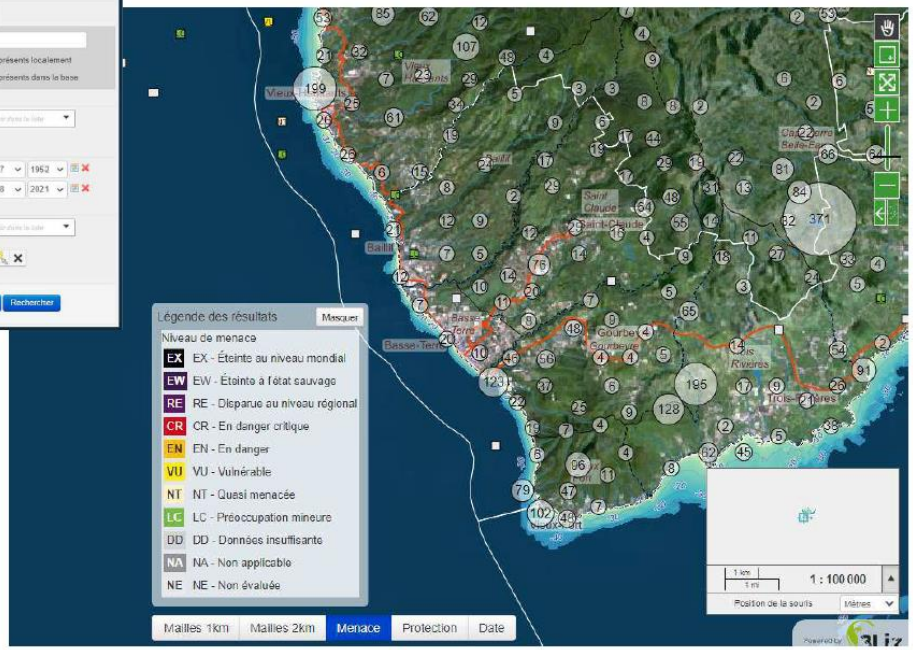

GUADELOUPE FWI

RESEAU TORTUES MARINES MARTINIQUE

64

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Bilan 2021 | **Antilles**

DEPOBIO

DISPOSITIF DEPOBIO

Plus d'infos ?

- Site DEPOBIO 2 : https://depot-legal-biodiversite.naturefrance.fr/

- Site de la DEAL Guadeloupe : « DEPOBIO, la réglementation expliquée »
http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/depobio-la-reglementation-expliquee-a3546.html

→ marion.gessner@developpement-durable.gouv.fr

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Office National des Forêts

Relevé de décision COTEC 2020 — Guadeloupe

DÉCISION N°46

« **PNG** : déploie **131 mouillages dans la zone cœur** de Parc du **Grand Cul de Sac Marin** à destination d'opérateurs bénéficiant du label « Esprit Parc National », **9 mouillages en zone cœur** de Parc à **Bouillante** et **2 mouillages** en **zone adjacente à Bouillante** »

DÉCISION N°47

« **PNG** : **interdit l'ancrage en zone Cœur de Parc suite au déploiement des mouillages en juin 2021** »

66

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Parc national de la Guadeloupe

Bilan 2021 | Guadeloupe

PROJET DE MOUILLAGES ÉCOLOGIQUE GRAND CUL DE SAC ET BOUILLANTE

OBJECTIFS

* Préserver les espèces et les milieux marins constituant un patrimoine naturel à protéger.

* Inscrire les activités dans un développement durable intégrant les limites écologiques et les contraintes socio-économiques.

67

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Parc national de la Guadeloupe

Bilan 2021 — Guadeloupe

MOUILLAGES ÉCOLOGIQUE GRAND CUL DE SAC MARIN

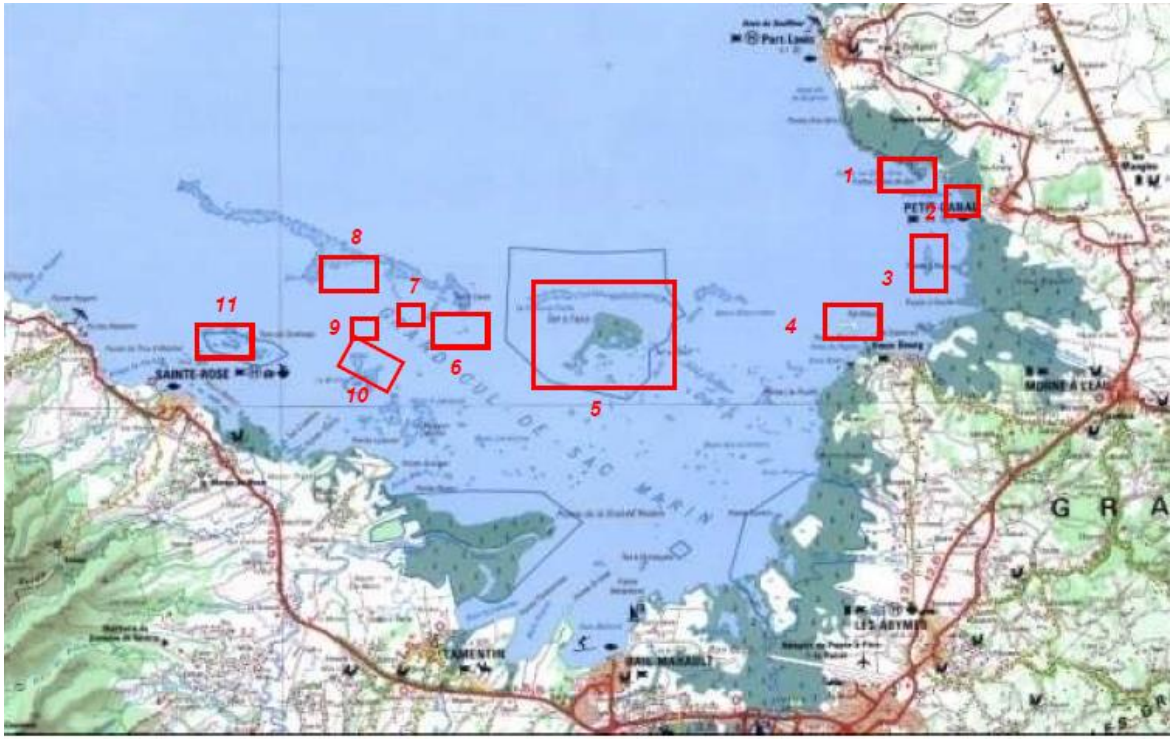

Secteurs d'implantation

A21a *:*
- **11 zones prioritaires identifiées**
(2 en zones classées en cœur et 9 en Aire Maritime Adjacente)

Capacité de 134 mouillages

- 29 mouillages professionnels

- Opérateurs économiques de transport de passagers
- Activités physiques et sportives (Kayak, Paddle...)

- 57 mouillages plaisanciers

- 48 mouillages non différenciés

A 21b :
Les gestionnaires de ces sites sont :

Le PNG

L'Office National des Forêts

Le Conservatoire du littoral

Les Communes

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Parc national de la Guadeloupe

Bilan 2021 **Guadeloupe**

MOUILLAGES ÉCOLOGIQUE EN CÔTE SOUS LE VENT A BOUILLANTE

A21a :

5 zones prioritaires identifiées (4 classées en cœur et une en AMA)

 Pour les 4 zones identifiées le long de la côte - Capacité de **11 mouillages professionnels**.

 Type d'amarrage individuel à l'évitage (Re = 50 m)

 Secteur en cœur de Parc national sauf bouée 10 et 11

Zone des Ilets Pigeon

+ 24 mouillages autour des îlets Pigeon déjà installés dont

21 mouillages professionnels ;

3 mouillages plaisanciers.

A21b :

Les gestionnaires de ces sites sont :
Le Parc National de la Guadeloupe et la commune.

***A21c* : 3 zones d'habitats** (herbiers – communautés coralliennes - sable) pour lesquelles le mouillage est organisé par rapport aux **5 zones prioritaires** identifiées

69

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Parc national de la Guadeloupe

Bilan 2021 **Guadeloupe**

MOUILLAGES ÉCOLOGIQUE GRAND CUL DE SAC MARIN EN ZONE CLASSÉE EN CŒUR DE PARC ET EN AIRE MARITIME ADJACENTE

ÎLET FAJOU

- Commune de Morne-à-l'Eau.
- Secteur ZMO n° 5.
- Capacité de **48 mouillages** dont 15 professionnels (FAJp) en rouge
- Type d'amarrage individuel à l'évitage (Re = 30 m).
- Secteur situé en cœur de Parc national.

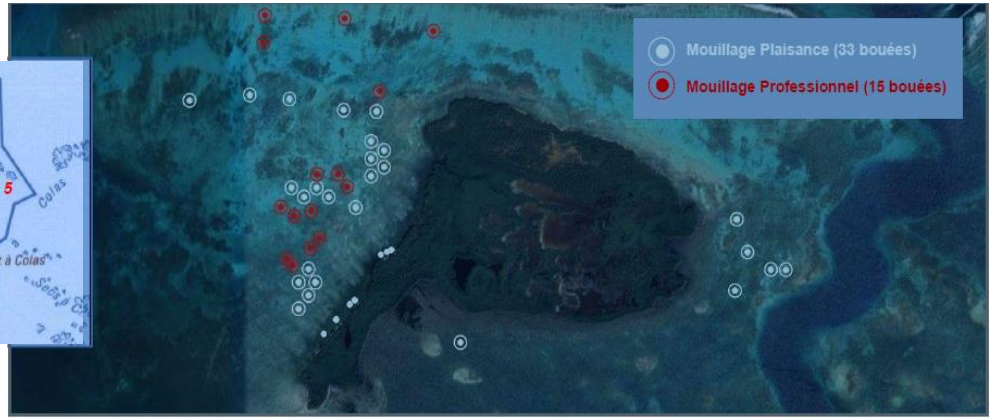

POINTE SABLE DE BAR

- Commune de Port-Louis.
- Secteur ZMO n° 1.
- Capacité de **13 mouillages** non différenciés ;
- Type d'amarrage individuel à l'évitage (R_e = 25 m).
- Secteur hors cœur de Parc national (AMA).
- Présence d'une ZNIEFF mer type I : « Anse de la Guérite du Canal » (Réf. 00001008)

70

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Parc national de la Guadeloupe

Bilan 2021 — Guadeloupe

MOUILLAGES ÉCOLOGIQUE GRAND CUL DE SAC MARIN EN ZONE CLASSÉE EN CŒUR DE PARC

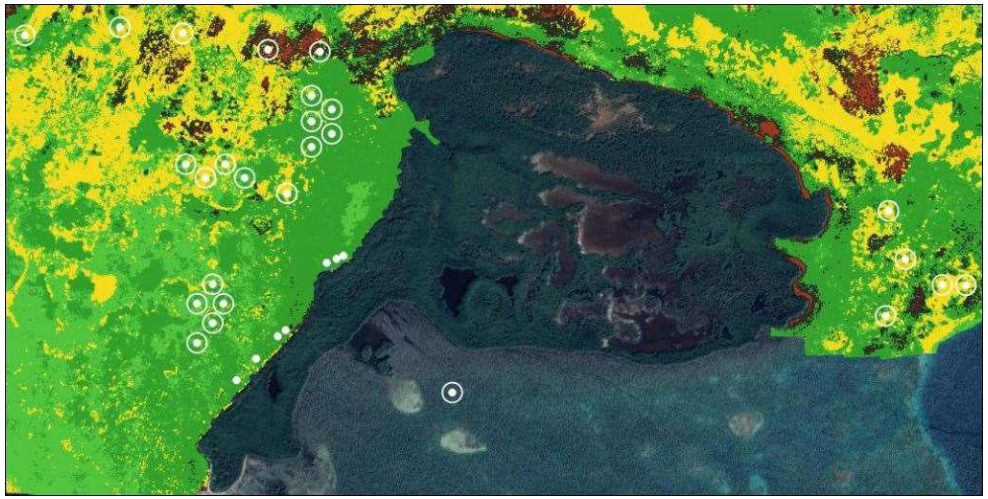

Légende :

- Herbier dense
- Herbier épars
- Fond sableux
- Récifs
- Mouillage Plaisance
- Mouillage Plaisance le long du littoral

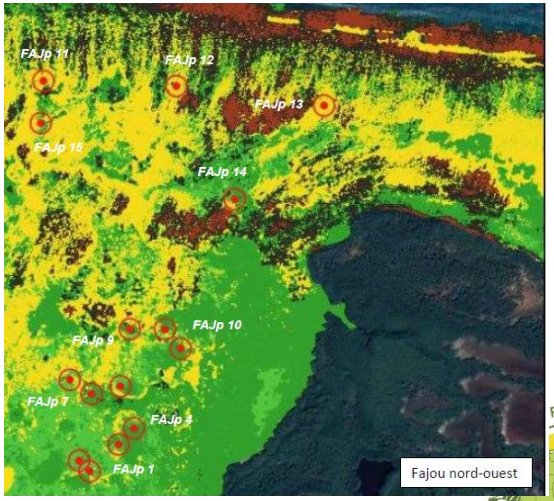

Légende :

- Herbier dense
- Herbier épars
- Fond sableux
- Récifs
- Mouillage Professionnel (15 bouées)

A21c : **3 zones d'habitats** (herbier - récif - sable) pour lesquelles le mouillage est organisé par rapport **au 11 zones prioritaires identifiées**

71

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Parc national de la Guadeloupe

Perspectives 2022 — Guadeloupe

PROJET DE MOUILLAGES ÉCOLOGIQUE GRAND CUL DE SAC ET BOUILLANTE

MONTAGE FINANCIER

FINANCEMENTS MOBILISABLES :
- FEAMP
- PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE
- MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- TAXES BARNIER

COÛT DE L'OPÉRATION : 325. 000 euros

Perspectives pour 2002

- Entretien des mouillages
- Suivis pour observer l'évolution de ces habitats et la fréquentation des tortues marines.

72

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Parc national de la Guadeloupe

Perspectives 2022 — Guadeloupe

MOUILLAGES ÉCOLOGIQUE - ILLUSTRATIONS

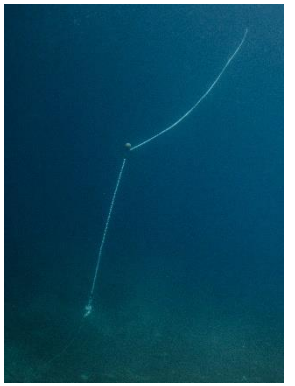

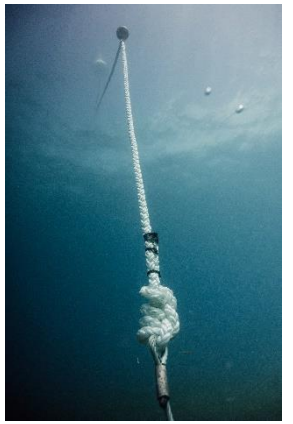

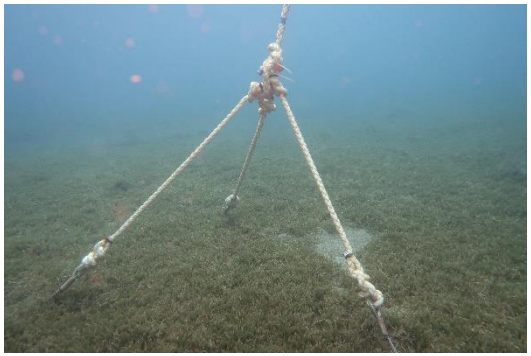

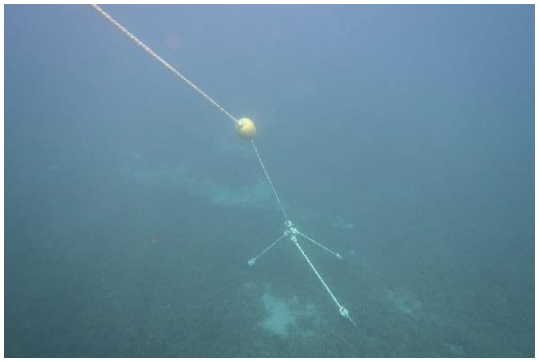

73

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Parc national de la Guadeloupe

Perspectives 2022 — Guadeloupe

74

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Réserve Naturelle ILES DE LA PETITE TERRE

Réserve Naturelle LA DESIRADE

Bilan 2021 | **Guadeloupe**

MOUILLAGES ÉCOLOGIQUES DES RÉSERVES NATURELLES DE PETITE TERRE ET DÉSIRADE

Projet Plan de relance : mise en place d'éco mouillages et structuration de la filière écotouristique sur la RNN Petite Terre

Besoins

- Augmentation de la surveillance sur le site
- Encadrement et suivi personnalisé des opérateurs autorisés
- Formation : acquisition de compétences d'éco guides
- Mise en place du suivi de l'impact de la fréquentation dans le lagon
- Sécurisation indispensable des mouillages

Actions

- Renforcement de l'équipe de garde
- Renforcement des mouillages sur Petite Terre
- Mise en place d'éco mouillages dans les lagons de la Désirade
- => initier un report de la fréquentation de Petite Terre vers Désirade

Mise en oeuvre

- Financement dans le cadre du plan de relance
- Budget global : 200 000 €, demande de subvention à hauteur de 180 000 €
- Durée : 24 mois

Porteur : ASSOCIATION Titè

Partenaires : COMMUNE DE LA DESIRADE ; Office National des Forêts – DEMAIN PREND RACINE _ AUJOURD'HUI _

Rappel : 800 ha d'ancrage interdit dans la RNPT

75

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Réserve Naturelle ILES DE LA PETITE TERRE

Réserve Naturelle LA DESIRADE

Bilan 2021 | **Guadeloupe**

MOUILLAGES ÉCOLOGIQUES DES RÉSERVES NATURELLES DE PETITE TERRE ET DÉSIRADE

Projet Plan de relance : mise en place d'éco mouillages et structuration de la filière écotouristique sur la commune de La Désirade

Porteur : Association Titè

Partenaires : Commune de La Désirade, Office National des Forêts – Demain prend racine aujourd'hui

Objectifs

- Préservation des écosystèmes marins des lagons de Désirade
- Initier un report de fréquentation de Petite Terre vers Désirade
- Structurer le développement de la filière écotouristique sur Désirade
- Support pour le développement d'aires marines éducatives

Mise en oeuvre

- Dossier au cas par cas, si nécessaire étude d'impact préalable
- Démarches administrative mise en place d'une ZMEL
- Financement dans le cadre du plan de relance
- Budget global du projet 200 000 € dont 60 000 € pour la partie Désirade
- Durée 24 mois

- **50 ha** de lagon sont accessibles en bateau à la Désirade
- **40 ha** de lagon seraient bénéficiaires de ce projet

Réseau Tortues Marines Guadeloupe FWI

Réseau Tortues Marines Martinique

76

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Office National des Forêts

Relevé de décision COTEC 2020 — Saint-Martin

DÉCISION N°48

« **AG RNSM** : suit le **projet de ZMEL** dans et en dehors du périmètre de la Réserve et **partage avec le Réseau Tortues Marines la cartographie préalable des biocénoses marines obtenue** »

77

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin

Bilan 2021 | **Saint-Martin**

PROJETS DE ZMEL DANS ET EN DEHORS DU PÉRIMÈTRE RÉSERVE ET CARTOGRAPHIE PRÉALABLE DES BIOCÉNOSES MARINES

- **Cartographie préalable des biocénoses marines :**
  - **Repoussée** (cause Covid et météo)
  - L'un des objectifs : **localiser les mouillages forains** et proposition de réorganisation dans et hors réserve.
- **Projets ZMEL :**
  - **AGRNSM en AMO d'un bureau d'étude** qui travaille pour le gérant du Port de Commerce de Saint-Martin et les 2 marinas de Marigot pour accompagner la création de 2 à 3 ZMEL avec mouillages permanents (Marigot, Grand Case, Cul de Sac) :
    - Stand-by (attente propositions d'appels d'offres).
  - **Recherche de financements pour mise en place de nouveaux mouillages et nouveau système de gestion assorti d'une réglementation adaptée pour la zone de Pinel :** système de réservation et de mouillage payant pour plaisanciers dans RN avec interdiction d'ancrage

78

Merci de votre participation !

79